

BILAN DU RECENSEMENT INTERNATIONAL DES OISEAUX D'EAU DE LA MI-JANVIER 2002 EN PLAINE MARITIME PICARDE

Par Thierry RIGAUX

Dans le cadre du recensement international d'oiseaux d'eau de la mi-janvier 2002, des dénombrements concertés ont été organisés sur l'ensemble de la plaine maritime.

Celle-ci, avec les baies de Somme et d'Authie en particulier, constitue le principal site d'hivernage de Picardie pour de multiples espèces d'oiseaux d'eau.

Le bilan qui suit présente les principes de recensement employés, les résultats obtenus ainsi que quelques commentaires sur les effectifs atteints pour certaines espèces et quelques observations générales.

I - Méthodologie.

Compte tenu de la mobilité potentielle de certaines espèces d'oiseaux entre différentes localités de la plaine maritime (hâble d'Ault, basse vallée de la Somme, baie de Somme, parc ornithologique du Marquenterre, baie d'Authie, lagunage de Fort-Mahon...), des dénombrements simultanés sur les principaux sites ont été organisés pour le recensement des espèces susceptibles de se déplacer d'un site à un autre.

La très grande majorité des prospections a eu lieu les 12 et 13 janvier 2002. Schématiquement, la journée du 12 janvier a permis de comptabiliser l'ensemble des Limicoles grâce à un dénombrement simultané des oiseaux du Domaine Public Maritime de la réserve naturelle de la baie de Somme, du parc ornithologique du Marquenterre et de la baie d'Authie. Au cours de cette même journée, des données complémentaires ont été obtenues sur le reste de la baie de Somme, le hâble d'Ault, la façade maritime entre les baies de Somme et d'Authie, le lagunage de Fort-Mahon, les basses vallées de la Somme et de l'Authie.

Des observations complémentaires sont obtenues le 13 janvier, en particulier pour les bas-champs de Cayeux et la façade maritime sud.

Compte tenu de la faiblesse programmée des coefficients des marées de ces 2 jours, un recensement anticipé des Tadornes de Belon a été effectué le 2 janvier en baie de Somme, suivi, en fin de mois, d'un nouveau dénombrement (le mercredi 30 janvier). Ce dernier n'ayant pu se dérouler dans des conditions suffisamment bonnes, le chiffre présenté dans le présent bilan est celui obtenu le 2 janvier, date à laquelle les conditions de comptage rencontrées se sont avérées les meilleures, soit 8000 individus pour l'ensemble Baie de Somme / Parc Ornithologique du Marquenterre.

Par ailleurs, le 13 janvier 2002, une marche en bord de mer est réalisée de la baie de Canche (62) à la baie d'Authie (62/80). Nous verrons qu'un de ses résultats est particulièrement intéressant.

Les observateurs ayant pris part à ces dénombrements sont les suivants :

Vincent Bawedin, Aurore Boussemart, Philippe Carruette, Xavier Combecy, Patrick Decory, Vincent Delcourt, Louis-Alexandre Dietz, Stéphanie Flipo, Laurent Gavory, Michael Guerville, Sébastien Maillier, Patrice et Jocelyne Lenne, Thierry Rigaux.

II - Résultats.

Ils peuvent être résumés dans les tableaux joints en annexes.

III - Commentaires.

Préambule : pour interpréter les résultats obtenus, il convient de noter que le recensement est intervenu en pleine vague de froid, commencée dès la mi décembre et donc prolongée. Un article spécifique (Carruette & Rigaux, 2002), présenté dans cet ouvrage, en relate les conséquences sur les Aigrettes (*Egretta alba* et *Egretta garzetta*) et Hérons garde-boeufs (*Bulbucus ibis*) hivernant sur le littoral et fournit quelques précisions sur les caractéristiques de cette vague de froid.

En l'absence d'un bilan des résultats des recensements de la mi-janvier à l'échelle de la plaine maritime sur une période pluri-annuelle récente, nous pourrions utiliser, comme source de comparaison des effectifs recensés à la mi-janvier 2002, les résultats de l'année 2001 et - pour les espèces dont l'essentiel des effectifs est localisé, au moins à certains moments du cycle tidal ou nyctéméral au sein de la réserve naturelle de la baie de Somme - la moyenne des maxima enregistrés chaque année au mois de janvier fournies par Sueur & Triplet (2000) pour cette réserve, pour la période 1996-2000.

Cette moyenne des maxima de janvier est fournie à titre indicatif sachant que les données de la mi-janvier 2002 (comme celles de 2001) ont davantage vocation à être comparées à celles obtenues à la mi-janvier plutôt qu'à des maxima obtenus au cours de mois.

A) Commentaires spécifiques :

Chaque espèce est présentée comme suit :

• Nom de l'espèce (**effectif IW 2002**/effectif IW 2001/moyenne des maxima de janvier calculée pour la période 1996-2000 ou 1997-2000 selon Sueur & Triplet, 2000)

Lorsque, pour une espèce donnée, les chiffres fournis pour la réserve par Sueur et Triplet (op. cit.) ne sont pas comparables aux chiffres obtenus pour la plaine maritime (parce que celle-ci présente d'autres sites d'accueil importants pour l'espèce que la seule réserve), cette référence sera dite "sans objet". Lorsque la référence n'existe pas, elle sera mentionnée comme suit " - ".

Ceci fournit le bilan commenté suivant :

- Plongeon catmarin *Gavia stellata* (**45/298/-**)
L'effectif relativement modeste enregistré ne doit pas être interprété comme rendant compte d'une faible abondance "régionale". Le lendemain du dénombrement de l'espèce au nord de la baie de Somme, soit le 13 janvier, M. Guerville (comm. pers.) comptait 397 individus entre les baies d'Authie et de Canche, la plupart (330) en face du Touquet (Pas-de-Calais). Compte tenu des mouvements de quelque ampleur pouvant être notés chez cette espèce, son recensement global doit être aussi simultané que possible à l'échelle interrégionale.
- Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* (**373/388/sans objet**)
L'effectif est quasiment identique à celui obtenu en 2001. L'accès aux résultats nationaux permettra de voir si cette stabilité s'inscrit ou non dans une tendance nationale de l'espèce à la stabilisation de ses effectifs.
- Butor étoilé *Botaurus stellaris* (**2/0/-**)
Les chiffres ne sont pas significatifs : l'espèce, inféodée aux roselières, ne peut être recensé convenablement à l'occasion des dénombrements des oiseaux d'eau de milieux ouverts.
- Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* (**3/0/-**)
L'hivernage du Bihoreau, exceptionnel en Picardie, a été noté au parc ornithologique du Marquenterre.
- Héron garde-bœuf *Bulbucus ibis* (**0/60/-**)
L'effet de la vague de froid est particulièrement marqué pour cette espèce qui a déserté les lieux lorsqu'elle n'a pas subi de mortalité sur place. Carruette & Rigaux (2002) détaillent son impact dans un article de ce numéro spécial de l'Avocette.

• Aigrette garzette *Egretta garzetta* (**51/417/-**)
Même remarque que pour l'espèce précédente.

• Grande Aigrette *Ardea alba* (**11/16/-**)
Même remarque que pour l'espèce précédente, même si cette espèce apparaît moins vulnérable aux coups de froid, comme la baisse limitée de ces effectifs tend à le montrer.

• Cygne tuberculé *Cygnus olor* (**190/218/sans objet**)
Stabilité relative par rapport à 2001. Les bas-champs de cayeux sont le bastion hivernal de l'espèce au sein de la plaine maritime, suivis par la basse vallée de la Somme et le marais du Crotoy.

• Oie cendrée *Anser anser* (**264/219/146**)
La population hivernante, essentiellement issue des reproducteurs locaux, est localisée uniquement au sein du parc ornithologique du Marquenterre, où elle poursuit sa croissance.

• Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* (**9718/11314/sans objet**)
A l'échelle de l'ensemble du littoral picard, les effectifs comptés en 2002 sont en retrait de plus de 15 % par rapport à ceux de 2001.

Pour la baie de Somme, l'effectif compté en 2002 est de 8 160 individus, contre 9 500 en 2001.

Un certain déclin de l'espèce pourrait être engagé, en relation avec l'évolution sédimentologique de la baie de Somme. Il conviendra d'examiner cette question de plus près en comparant l'évolution observée localement à celle constatée à l'échelle des côtes atlantiques de la France et d'Europe occidentale.

• Canard siffleur *Anas penelope* (**621/219/319**)
L'effectif relativement important noté cette année est à rapprocher de la vague de froid, selon P. Carruette (comm. pers.) qui note la concomitance de l'augmentation des effectifs avec les rigueurs climatiques de l'hiver.

• Canard chipeau *Anas strepera* (**42/139/49**)
L'effectif recensé en 2002 est modeste.

• Sarcelle d'hiver *Anas crecca* (**1090/1607/590**)
L'effectif de la mi-janvier 2002 se situe nettement au dessus de l'effectif moyen obtenu pour la période 1996/2000 mais est en retrait par rapport à l'abondance exceptionnelle notée en 2001.

• Canard pilet *Anas acuta* (**2565/2187/1223**)
L'effectif recensé en 2002 surpasse celui de 2001, déjà exceptionnel, et se situe en conséquence bien au delà de l'effectif moyen de la période 1996-2000. L'explication de cette situation pourrait résider de la conjonction des efforts accomplis depuis de multiples années au parc ornithologique

pour améliorer les capacités d'accueil du site et d'une situation hydrologique favorable au cours des hivers 2000/2001 puis 2001/2002 : les inondations ou hauts niveaux d'eau ont pu "mettre en service" des gagnages nocturnes encore épargnés par la chasse de nuit. En particulier, la basse vallée de l'Authie, qui s'est révélée attractive pour l'espèce en accueillant des effectifs diurnes importants après la fermeture de la chasse (J. Mouton, M. Guerville, comm. pers. et obs. pers.), pourrait avoir été utilisée au coeur de l'hiver.

• Canard souchet *Anas clypeata* (212/504/146*)

L'effectif moyen de 146 obtenu pour la période 1996-2000 par Sueur & Triplet est relatif à la réserve naturelle, c'est à dire, pour cette espèce, au parc ornithologique du Marquenterre. En fait, depuis la mise en fonction de la station de lagunage de Fort-Mahon, un nouveau site de halte migratoire et d'hivernage complémentaire au parc est apparu (Rigaux, 1998, 2000). Des échanges intervenant entre les deux sites, l'unité pertinente de suivi de cette espèce doit, en hiver, comprendre au minimum le parc et le lagunage (auquel il conviendrait de rajouter, dans l'idéal, les bassins de décantation de Grand Laviers).

La comparaison des effectifs obtenus à l'échelle de la globalité de la plaine maritime picarde en 2001 et 2002 montre une baisse sensible à mettre en relation avec la vague de froid : ainsi, le 8 décembre 2001, le lagunage de Fort-Mahon accueille 470 Canards souchets dont 280 spécimens sont encore présents le 26 de ce mois ; le 12 janvier, ils n'y sont plus que 99 (obs. personnelles).

• Fuligule milouin *Aythya ferina* (174/437/sans objet)

Espèce peu abondante en général en plaine maritime picarde et dont les effectifs ont encore été réduits par la vague de froid du fait du gel de nombreux plans d'eau.

• Fuligule morillon *Aythya fuligula* (84/145/sans objet)
Même remarque que pour l'espèce précédente.

• Fuligule milouinan *Aythya marila* (28/6/sans objet)

L'observation d'un groupe de 28 individus de cette espèce en mer, en face de Quend-plage est tout à fait inhabituelle.

• Eider à duvet *Somateria mollissima* (322/331/sans objet)
Les effectifs comptés sont remarquablement voisins de ceux notés en 2001.

• Harelde boréale *Clangula hyemalis* (1/0/sans objet)
L'oiseau observé était au parc ornithologique du Marquenterre.

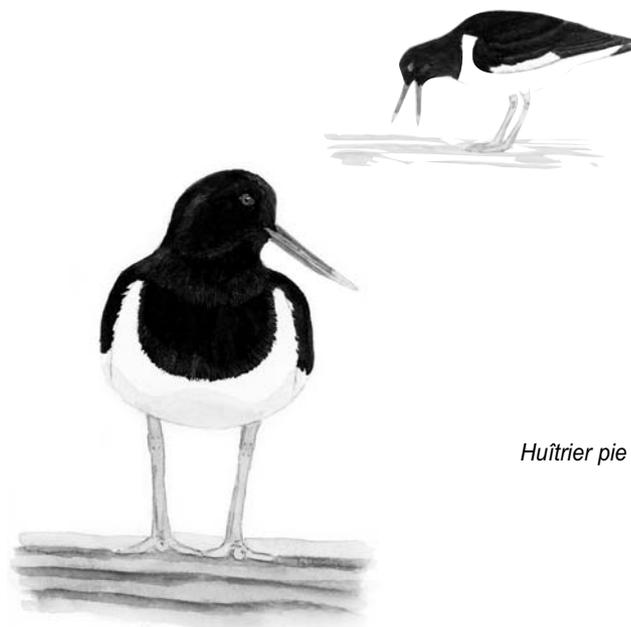
• Garrot à œil d'or *Bucephala clangula* (7/2/sans objet)
Les oiseaux étaient répartis comme suit : 3 au parc ornithologique, 3 au lagunage de Fort-Mahon et 1 au Hâble d'Ault.

• Erismature rousse *Oxyura jamaicensis* (1/0/sans objet)
Cette espèce est désormais régulièrement notée. Un programme d'éradication de l'Erismature rousse, d'origine nord-américaine, a été enclenché afin de préserver les populations d'Erismature à tête blanche *Oxyura leucocephala* des risques d'hybridation.

• Foulque macroule *Fulica atra* (2346/2893/sans objet)
Trois sites (parc ornithologique, hâble d'Ault et lagunage de Fort-Mahon) accueillent à eux-seuls de l'ordre de 2 000 individus.

• Huîtrier pie *Haematopus ostralegus* (7950/10200/sans objet)
L'effectif compté en plaine maritime est en retrait sensible par rapport à 2001 : la vague de froid n'a pas conduit à un gonflement des effectifs.

L'effectif compté en baie de Somme à la mi janvier 2002 (6 600) est modeste au regard de la moyenne des maxima fournis par Sueur & Triplet (2000) pour la période 1997-2000, à savoir 8 875 individus. On remarquera toutefois que les effectifs fournis par ces auteurs portent sur les oiseaux comptés à marée haute en réserve naturelle et comptabilisent par conséquent, lors de certains dénombrements, les oiseaux de la réserve Authie-Somme et de la baie d'Authie qui rejoignent fréquemment (mais pas systématiquement) la baie de Somme à marée haute. Les effectifs comptés à marée haute en réserve naturelle de baie de Somme fournissent donc, en général, une estimation par excès de la capacité effective d'accueil de la baie de Somme.



Huîtrier pie

• Avocette élégante *Recurvirostra avosetta* (60/79/sans objet)
57 des 60 individus ont été notés au "bassin de chasse" du Crotoy.

• Grand Gravelot *Charadrius hiaticula* (86/0/-)

L'importance (relative) de l'effectif compté constitue un record d'abondance absolu pour l'espèce pour cette saison. Compte tenu des espaces fréquentés l'hiver par le Grand Gravelot, il n'est pas totalement exclu qu'il ait pu passer inaperçu en 2001. Sur les 86 individus notés, 77 ont été observés au Crotoy près de 2 heures après la marée haute alors qu'ils n'avaient pas été notés sur les reposoirs de marée haute traditionnels.

• Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* (5/0/sans objet)

La présence hivernale de 5 individus est tout à fait remarquable.

• Pluvier argenté *Pluvialis squatarola* (404/250/408)

L'effectif compté en janvier 2002 pourrait s'inscrire dans la tendance à l'augmentation signalée par Sueur et Triplet (opt. cit.) pour la période 1976-2000.

• Pluvier doré *Pluvialis apricaria* (560/113/-)

Tous les individus ont été vus rassemblés au lagunage de Fort-Mahon qui sert de refuge.

• Bécasseau maubèche *Calidris canutus* (30/185/-)

L'hivernage de cette espèce est régulièrement faible sur le littoral picard : l'espèce était particulièrement peu abondante à la mi-janvier.

• Bécasseau sanderling *Calidris alba* (71/170/-)

Le cas de cette espèce est intéressant. La faiblesse du résultat obtenu pourrait ne pas refléter la réelle abondance de cet oiseau sur le littoral picard. En effet, le jour du dénombrement concerté, celui-ci n'a été compté en nombre ni en baie de Somme (41 ind.), ni en baie d'Authie (30 ind.), ni en baie de Canche (Michael Guerville et Gilbert Terrasse, comm. pers.). Pourtant, à l'occasion d'un parcours pédestre le long de la mer de la baie de Canche à la baie d'Authie effectué le 13 janvier (soit le lendemain du dénombrement concerté), M. Guerville parvient à compter 740 Bécasseaux sanderlings. Et à marée haute, ces oiseaux se trouvaient encore sur les plages malgré leur fréquentation assez soutenue par le public du fait du beau temps. Ces oiseaux n'ont donc pas utilisé les reposoirs connus dans les baies à cette époque. Il est possible qu'ils aient été sous-estimés d'autres années pour cette même raison.

• Bécasseau variable *Calidris alpina* (8844/4541/sans objet)

L'effectif compté est important comparé à 2001. Mais il se situe en fait tout juste dans la moyenne des effectifs habituels. Ainsi, l'effectif compté à la mi-janvier 2002 à l'échelle de la seule baie de Somme (7 788) s'inscrit dans l'ordre de grandeur fourni par Sueur & Triplet (2000) : 11 220. Ce dernier chiffre est certes supérieur mais rappelons qu'il correspond

à la moyenne des maxima enregistrés chaque année au mois de janvier pour la période 1996-2000 et non à la moyenne des effectifs comptés lors du recensement international de la mi-janvier.

• Barge à queue noire *Limosa limosa* (142/65/-)

La Barge à queue noire conforte son statut récent d'oiseau hivernant sur la côte picarde : le parc ornithologique en accueille toute la population.

• Barge rousse *Limosa lapponica* (13/17/23)

L'hivernage de cette espèce sur notre littoral est marginal.

• Courlis cendré *Numenius arquata* (1051/1155/2034)

L'effectif moyen fourni par Sueur & Triplet (2000) pour la période 1996-2000 apparaît élevé au regard des résultats habituels des dénombrements de la mi-janvier. Ce décalage pourrait s'expliquer par la forte variabilité des effectifs signalée par ces auteurs. Quoi qu'il en soit, l'effectif compté en 2002 est classique, voisin de celui enregistré en 2001.

• Chevalier arlequin *Tringa erythropus* (1/7/-)

Toujours rare en hiver.

• Chevalier gambette *Tringa totanus* (84/98/46)

Abondance comparable à celle de 2001, et supérieure à la moyenne des années 1996-2000. Les effectifs hivernaux sont très modestes.

• Chevalier guignette *Actitis hypoleucos* (0/1/-)

Cette espèce n'a pas été notée lors du dénombrement international mais l'espèce a été vu sur le lagunage de Fort-Mahon le 30 décembre (obs. pers.).

• Tournepierrre à collier *Arenaria interpres* (0/0/-)

Absence complète, ce qui est habituel.

B) Commentaires généraux :

Aucune abondance exceptionnelle n'a été notée cette année en relation avec la vague de froid, si ce n'est, dans une certaine mesure, pour le Canard siffleur. Les caractéristiques de cette épisode météorologique particulier se sont davantage traduites par la chute des effectifs d'un certain nombre d'espèces vulnérables au froid (Aigrettes garzettes, Hérons garde-bœufs, Canards souchets...) que par l'afflux d'oiseaux en provenance de contrées plus nordiques.

La zone humide artificielle que représente le lagunage de Fort-Mahon a permis, depuis plusieurs années, de "doper" la capacité d'accueil hivernale de la plaine maritime picarde vis à vis de quelques espèces : Canards souchets et Fuligules milouins, en particulier. La vague de froid a cependant montré la vulnérabilité de ce site à un gel prolongé...

C'est bien sûr la baie de Somme qui représente la zone humide la plus stratégique de la côte picarde vis à vis des oiseaux d'eau aussi bien sur les plans quantitatif que qualitatif (notamment, en matière de richesse spécifique).

En janvier 2002, la baie d'Authie joue toutefois un rôle important pour trois espèces : le Tadorne de Belon, l'Huîtrier pie et le Bécasseau variable, relativement peu sensibles à la chasse (Tadornes, Bécasseaux) ou ayant développé des réponses comportementales leur permettant de se soustraire partiellement à sa pression, en rejoignant la baie de Somme lorsque le coefficient de marée et/ou la pression de dérangement le nécessitent (Huîtrier).

CONCLUSION

Le recensement collectif réalisé les 12 et 13 janvier dans le cadre des dénombrements internationaux d'oiseaux d'eau s'inscrit dans une stratégie de suivi régulier des populations d'oiseaux d'eau et des zones humides les accueillant.

Outre cette fonction première, il a permis de souligner une nouvelle fois la difficulté, pour certaines espèces, de mettre en œuvre des modes de dénombrement permettant d'accéder à des estimations significatives de leur abondance réelle : Plongeon catmarin, Bécasseau sanderling, Grand Gravelot... Ceci souligne l'attention à apporter à la description des modalités d'observation et de dénombrement dans les publications diverses rendant compte des résultats afin de pouvoir cerner la valeur à leur accorder et les précautions à prendre pour leur interprétation et leur utilisation.

Pour les espèces les plus emblématiques de la baie de Somme (Tadornes de Belon, Huîtriers pies...), ces difficultés sont surmontées par des dénombrements concertés et simultanés à l'échelle de la baie de Somme (Tadorne), voire de la globalité des deux estuaires (Huîtrier pie).

REMERCIEMENTS

Je remercie tous les ornithologues nommés ci-dessus, ayant pris part aux dénombrements collectifs et qui ont transmis rapidement les données qu'ils avaient collectées sur le terrain.

BIBLIOGRAPHIE

CARRUETTE P. & RIGAUX T. (2003) - La vague de froid de l'hiver 2001/2002 et ses incidences sur la population de Héron garde-bœuf *Bulbucus ibis*, d'Aigrette garzette *Egretta garzetta* et de Grande Aigrette *Ardea alba* hivernant en plaine maritime picarde, pp 131-136 in RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. et COMMECY X. (2003) - Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde. Contribution à la connaissance des richesses ornithologiques et mammalogiques de la Picardie maritime. *Numéro spécial de l'Avocette*. Picardie Nature. DIREN Picardie, 158 p.

RIGAUX T. (1998). Première synthèse sur l'intérêt ornithologique de la station d'épuration des eaux usées de Quend et Fort-Mahon, communes littorales de Picardie (Somme). *L'Avocette* n°22 (1-2), pp 2-9.

RIGAUX T. (2000). Synthèse ornithologique 1999 de la station d'épuration des eaux usées de Quend et Fort-Mahon, communes littorales de Picardie (Somme). *L'Avocette* n°24 (1-2), pp 36-44.

SUEUR F. & TRIPLET P. (2000). Evaluation de l'importance de la baie de Somme et de sa Réserve Naturelle pour les oiseaux d'eau en période hivernale. *Avifaune picarde*. Volume 10, pp 51-81.

ESPECES	RN baie de Somme (POM+DPM)	Reste baie de Somme	Total baie de Somme	Baie d'Authie	Station de lagunage de Fort-Mahon	Total baie d'Authie + lagunage FM	Façade maritime sud	Façade maritime nord	Stat. en mer (total façade maritime)
Plongeon sp	-	-	-	-	-	-	25	-	25
Plongeon catmarin	-	-	-	-	-	-	27	10	37
Grèbe castagneux	11	6	17	-	-	-	-	-	-
Grèbe huppé	-	-	-	-	-	-	470	55	525
Grand Cormoran	179	12	191	6	-	6	-	-	-
Butor étoilé	-	1	1	-	-	-	-	-	-
Bihoreau gris	3	-	3	-	-	-	-	-	-
Héron gardeboeuf	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aigrette garzette	1	37	38	7	-	7	-	-	-
Grande Aigrette	2	-	2	-	-	-	-	-	-
Cigogne blanche	26	-	26	-	-	-	-	-	-
Spatule blanche	6	-	6	-	-	-	-	-	-
Cygne tuberculé	8	3	11	-	-	-	-	-	-
Oie rieuse	3	-	3	-	-	-	-	-	-
Oie cendrée	264	-	264	-	-	-	-	-	-
Bernache nonnette	-	-	-	1	-	1	-	-	-
Tadorne de Belon	1810	6350	8160	1550	4	1554	-	-	-
Canard siffleur	617	-	617	-	3	3	-	-	-
Canard chipeau	42	-	42	-	-	-	-	-	-
Sarcelle d'hiver	1036	-	1036	-	32	32	2	-	2
Canard colvert	1788	-	1788	-	4	4	-	-	-
Canard pilet	2560	-	2560	5	-	5	-	-	-
Canard souchet	112	-	112	-	99	99	-	-	-
Fuligule milouin	24	-	24	-	56	56	-	1	1
Fuligule morillon	45	-	45	-	6	6	-	-	-
Fuligule milouinan	-	-	-	-	-	-	-	28	28
Eider à duvet	10	-	10	-	-	-	2	310	312
Harelde boréale	1	-	1	-	-	-	-	-	-
Macreuse noire	-	-	-	-	-	-	-	420	420
Macreuse brune	-	-	-	-	-	-	-	6	6
Garrot à oeil d'or	3	-	3	-	3	3	-	-	-
Harle piette	3	-	3	-	-	-	-	-	-
Harle huppé	-	-	-	-	-	-	67	-	67
Erismature rousse	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Râle d'eau	5	-	5	-	-	-	-	-	-
Poule-d'eau	127	-	127	-	-	-	-	-	-
Foule macroule	684	3	687	-	760	760	-	-	-
Huitrier pie	6600	-	6600	1350	-	1350	-	-	-
Avocette élégante	-	57	57	3	-	3	-	-	-
Grand Gravelot	-	84	84	-	-	-	-	-	-
Grav. à collier int.	5 (le 2)	-	5 (le2)	-	-	-	-	-	-
Pluvier doré	-	-	-	-	560	560	-	-	-
Pluvier argenté	395	-	395	9	-	9	-	-	-
Vanneau huppé	217	-	217	-	490	490	-	-	-
Béc. maubèche	30	-	30	-	-	-	-	-	-
Béc. sanderling	30	11	41	30	-	30	-	-	-
Bécasseau variable	7700	88	7788	1050	-	1050	-	-	-
Combattant varié	33	-	33	-	-	-	-	-	-
Bécassine marais	54	-	54	-	60	60	-	-	-
Barge à queue noire	142	-	142	-	-	-	-	-	-
Barge rousse	13	-	13	-	-	-	-	-	-
Courlis cendré	1050	-	1050	-	-	-	-	-	-
Chevalier arlequin	1	-	1	-	-	-	-	-	-
Chevalier gambette	84	-	84	-	-	-	-	-	-
Pingouin torda	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Martin pêcheur	1	-	1	-	-	-	-	-	-

Tableau 1 : bilan des effectifs d'oiseaux d'eau recensés à la mi-janvier 2002 en baies de Somme et d'Authie, au lagunage de Fort-Mahon plage et sur la façade maritime picarde (stationnements en mer), sous-secteurs de l'unité "Littoral picard". Picardie Nature (coord.)

ESPECES	Bas-champs de Cayeux	Basse-vallée de la Somme	Marais du Crotoy	Gravières du Crotoy (face à la Bassée)	Total marais et gravières du Crotoy	Total "Bas-champs de Cayeux, basse vallée de la Somme, marais et gravières du Crotoy"
Plongeon catmarin	6	-	-	2	2	8
Grèbe castagneux	-	-	-	1	1	1
Grèbe huppé	13	-	-	39	39	52
Grand Cormoran	1	-	-	4	4	5
Butor étoilé	1	-	-	-	-	1
Aigrette garzette	6	-	-	-	-	6
Grande Aigrette	-	2	-	-	-	2
Héron cendré	11	6	-	2	2	19
Cygne tuberculé	111	43	29	15	44	198
Tadorne de Belon	3	-	-	1	1	4
Canard siffleur	1	-	-	-	-	1
Sarcelle d'hiver	20	-	-	-	-	20
Canard colvert	26	11	-	117	117	154
Canard souchet	1	-	-	-	-	1
Fuligule milouin	78	11	-	4	4	93
Fuligule morillon	33	-	-	-	-	33
Garrot à œil d'or	1	-	-	-	-	1
Erismature rousse	-	-	-	1	1	1
Poule-d'eau	22	-	-	-	-	22
Foulque macroule	627	11	30	228	258	896
Grand Gravelot	2	-	-	-	-	2
Bécasseau minute	5	-	-	-	-	5
Bécasseau variable	6	-	-	-	-	6
Courlis cendré	1	-	-	-	-	1
Martin pêcheur	1	-	-	-	-	1

Tableau 2 : bilan des observations réalisées à la mi-janvier 2002 au sein des bas-champs de Cayeux, en basse vallée de la Somme et dans les marais et gravières du Crotoy, sous-secteurs de l'unité "Littoral picard". Picardie Nature (coord.)

ESPECES	Vallée de la Maye	Gravières de Rue (foraine de Hère)	Rue/ Vercourt (les étangs)	Basse-Vallée de l'Authie (Maintenay à Colline Beaumont)	TOTAL "Basse Vallée de l'Authie et marais arrière-littoraux"
Dates d'observation	12-jan	13-jan	13-jan	16-jan	
Grèbe castagneux	7	-	1	-	8
Aigrette garzette	-	2	-	-	2
Grande Aigrette	1	-	-	2	3
Cygne tuberculé	7	-	-	62	69
Canard siffleur	-	2	-	-	2
Canard chipeau	4	-	-	-	4
Sarcelle d'hiver	130	-	-	-	130
Canard colvert	7	55	-	-	62
Foulque macroule	415	136	29	335	915
Martin pêcheur	1	-	-	-	1

Tableau 3 : bilan des effectifs recensés à la mi-janvier 2002 en vallée de la Maye, sur les gravières et plans d'eau de Rue et Vercourt et en basse vallée de l'Authie, sous-secteur de l'unité "Basse vallée de l'Authie et marais arrière- littoraux". Picardie Nature (coord.)

ESPECES	"LITTORAL PICARD"	TOTAL "Basse vallée de l'Authie et marais arrière-littoraux"	TOTAL "PLAINE MARITIME PICARDE"
Plongeon sp	25	-	25
Plongeon catmarin	45	-	45
Grèbe castagneux	18	8	26
Grèbe huppé	577	-	577
Grand Cormoran	222 (373 aux 3 dortoirs)	-	222 (373 aux 3 dortoirs)
Butor étoilé	2	-	2
Bihoreau gris	3	-	3
Aigrette garzette	51	2	53
Grande Aigrette	4 (mais 12 au dortoir)	3	7 (mais 12 au dortoir)
Cigogne blanche	26	-	26
Spatule blanche	6	-	6
Cygne tuberculé	209	69	278
Oie rieuse	3	-	3
Oie cendrée	264	-	264
Bernache nonnette	1	-	1
Tadorne de Belon	9718	-	9718
Canard siffleur	621	2	623
Canard chipeau	42	4	46
Sarcelle d'hiver	1090	130	1220
Canard colvert	1946	62	2008
Canard pilet	2565	-	2565
Canard souchet	212	-	212
Fuligule milouin	174	-	174
Fuligule morillon	84	-	84
Fuligule milouinan	28	-	28
Eider à duvet	322	-	322
Harelde boréale	1	-	1
Macreuse noire	420	-	420
Macreuse brune	6	-	6
Garrot à oeil d'or	7	-	7
Harle piette	3	-	3
Harle huppé	67	-	67
Erismature rousse	1	-	1
Râle d'eau	5	-	5
Gallinule poule-d'eau	149	-	149
Foulque macroule	2343	915	3258
Huîtrier pie	7950	-	7950
Avocette élégante	60	-	60
Grand Gravelot	86	-	86
Gravelot à c. interrompu	5 (le 2)	-	5 (le 2)
Pluvier doré	560	-	560
Pluvier argenté	404	-	404
Vanneau huppé	707	-	707
Bécasseau maubèche	30	-	30
Bécasseau sanderling	71	-	71
Bécasseau minute	5	-	5
Bécasseau variable	8844	-	8844
Combattant varié	33	-	33
Bécassine des marais	114	-	114
Barge à queue noire	142	-	142
Barge rousse	13	-	13
Courlis cendré	1051	-	1051
Chevalier arlequin	1	-	1
Chevalier gambette	84	-	84
Pingouin torda	1	-	1
Martin pêcheur	2	1	3

Tableau 4 : récapitulatif global des effectifs recensés en plaine maritime picarde à l'occasion du dénombrement international des oiseaux d'eau organisé à la mi-janvier 2002. Picardie nature (coord.)